



Relevé de décisions – Assemblée Générale

Zoom


17 Septembre 2021

Présent.e.s :

Anne Hedel
Liliane Burkhalter
Gérard Ludier
Patricia Pame
Veronique Robert
Armelle Lorier
Chantal Perraudeau
Rachida EL Bekkal
Marie 'Angelo
Heloise Menard
Nathan Dubois

Excusé.e.s

Philippe Moutet
Gérard Coutet
Elisabeth Denys

	Relevé de décisions – Assemblée Générale
	<i>Zoom</i>
	20 Avril 2021

Par suite d'un mauvais paramétrage de Zoom, des conseillères et conseillers n'ont pas pu rejoindre la réunion en video.

Des conseillères ont pu y participer à plusieurs depuis un bar du quartier, rejointes par les autres participants en fin de réunion.

- Suivi dossiers précédents

(cf. Comptes rendus antérieurs, restés hélas sans réponse ni diffusion par la Mairie)

Cité Tourneux Fécamp (suivi par Elisabeth Denis)

Nous avons relayé les demandes pressantes de l'Association des locataires pour alerter sur la situation sécuritaire et sociale dans la cité, après les avoir rencontrés (voir précédents comptes rendus 'AG).

La Mairie a effectivement organisé une rencontre avec l'Association, le commissariat et Paris habitat, qui a conduit à des mesures mettant un frein aux nuisances.

Le voyage en bus a finalement également pu être organisé, suivi par l'Association UGOP.

- Travaux rue des Meuniers : suivi par Anne Hedel

Le chantier à repris de plus belle, avec nouvelles nuisances pour les riverains : le béton est fabriqué sur place, les ronds à béton coupés à l'extérieur (très bruyants), les ouvriers doivent communiquer en criant,...


L'AG a demandé d'écrire à nouveau à la Maire du 12eme et à Paris Habitat pour reprendre la concertation avec résidents et riverains pour limiter les nuisances.

Le Conseil de quartier demande à nouveau **l'annulation de la phase 2** de construction et densification de cet îlot déjà très chargé, et le début du renouvellement des habitations existantes (isolation, etc,...), qui devaient être entamés seulement en fin de chantier.

Réponse du Pole Démocratie Locale : Une réunion publique de présentation du Lot B est prévue par Paris Habitat le 5 octobre. Une communication de Paris Habitat à ce sujet est en cours de préparation et sera bientôt envoyée.

- Végétalisation :

Comme convenu lors de la précédente AG, nous avons testé le système de "renfort d'arrosage" l'été avec la régie de quartier.

	Relevé de décisions – Assemblée Générale
	<i>Zoom</i>
	17 Septembre 2021

4 séances de 2.30h ont été réalisées permettant un bon entretien des espaces en végétalisation participative, notamment ceux « reconquis » au printemps.
Le potager a été entretenu et arrosé tout l'été. Par Lyes, un habitant auquel nous avons confié un robinet magique. Merci à lui

- Nouveaux permis de végétalisés.

Armelle a déposé pour le compte du Conseil de quartier de nouveaux permis de végétalisés Bld Poniatowski, à entretenir notamment avec les habitants des résidences voisines, avec lesquelles elle parle.

- Suite de la piétonisation Rue de la Brèche aux loups :

Quid des suites de la concertation lancée par la Mairie et la végétalisation de la rue?
Vraiment dommage que ce site ait été éliminé sans explication du Budget participatif 2021.

Réponse du Pole Démocratie Locale : la réflexion sur l'aménagement définitif pour la rue de la Brèche aux loups est incluse dans la démarche « embellir votre quartier » actuellement en cours. Une réunion publique se tiendra prochainement, le Conseil de quartier sera prochainement informé.

- Plusieurs points de sécurité remontés par habitants et associations de parents d'élève.

Plusieurs de ces points figuraient dans les projets déposés par le CDQ et éliminé sans explication par la Mairie)

Réponse du Pole Démocratie Locale : Les aménagements de voirie sur l'espace publique n'entrent plus dans le cadre du budget participatif néanmoins pour les sujets suivant nous nous efforçons d'interroger nos services :

- Rue Michel Bizot / Charenton : demande du RPE de l'école élémentaire 315 rue de Charenton de sécuriser la sortie des enfants sur la rue Michel Bizot. (Un carrefour déjà signalé pour la complexité du trafic routier, où les circulations s'intensifient)

- Feu vélo à contre-sens rue de Wattignies, carrefour avec Michel Bizot/Claude Decaen : plusieurs années que nous demandons une **mise en conformité avec le code de la route.**

On aimerait vraiment connaître la raison évoquée par les services techniques pour éliminer cette demande du Budget Participatif (préfecture ?).

Réponse du Pole Démocratie Locale : Le code de la route impose aux cycles de suivre les signaux piétons aux intersections.

C'est pourquoi ici, ils sont invités à se rapprocher de la traversée piétonne par un marquage au sol. Si le caisson piéton est au vert, le vélo peut traverser le long du passage piéton en toute sécurité.

Nous utilisons cette disposition le plus souvent possible car les feux sont couteux.

Par ailleurs les cycles ont tendance à se rapprocher au plus près des intersections pour avoir une meilleure visibilité, ce qui rend bien souvent illusoire l'intérêt d'un feu.

- 36 rue de Wattignies : passage piéton
- Rue de Fécamp devant square Hallimi : passage protégé : à la demande notamment du jardin d'enfants. S'ajoute à la demande ancienne d'un passage protégé et éclairé rue Michel Bizot, devant le Jardin.

Réponse du Pole Démocratie Locale : La Section Territoriale de Voirie est au courant est déjà pris en charge la demande de sécuriser ce passage piéton, notamment par la suppression de quelques places de stationnement qui permettront d'augmenter la visibilité réciproque entre piétons et automobilistes

- **Rue de Madagascar** : traversée de rue de Wattignies dangereuse (sortie école) : les véhicules venant de Madagascar et Capri ont le feu vert en même temps que les piétons traversant Wattignies. Protection à étudier : mise en feu orange clignotant plutôt que vert ? alternance des feux ?...
- **52 rue de Wattignies** : devant école élémentaire : le CDQ a relayé depuis des années la demande du directeur et des parents d'élèves de laisser un espace de. « Dépose minute » pour permettre l'accompagnement des **enfants avec handicap de la classe d'ULIS**.
- La Maire du 12eme avait répondu par courrier en expliquant la complexité réglementaire, et l'opposition des services techniques à la création d'un tel espace.
- La suppression des arceaux pour deux roues en début d'année, avait permis de libérer cet espace et permettre cette dépose minute, **à la satisfaction de tous**. Hélas, c'était trop beau et trop simple ... les arceaux viennent d'être reposés !!!
- Plusieurs familles vivent de nouveau un stress quotidien pour amener leurs enfants handicapés à l'École.

Réponse du Pole Démocratie Locale : Un dépôt minute devant l'école ne serait pas compatible avec Vigipirate qui interdit tout stationnement de véhicules motorisés devant un établissement scolaire. C'est la raison pour laquelle le parking 2RM a été remplacé par du parking vélo.

Le dispositif « dépôt minute » n'existe pas à Paris. Impossible donc d'en créer un. Par contre l'aire de livraison joue ce rôle, permettant un arrêt rapide quelle que soit la raison. C'est la solution qui a été proposée et réalisée. Ainsi afin de faciliter le quotidien des familles, une aire de livraison a été créée coté école mais pas devant l'école (toujours en raison du vigipirate). Une autre aire de livraison existe à proximité immédiate. La mairie a aussi mobilisé la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection pour effectuer une surveillance accrue sur ce secteur aux heures d'entrée/sortie des élèves et s'assurer que les aires de livraisons n'étaient pas occupées par du stationnement longue durée.

Madame la maire a tout récemment réexpliqué cet aménagement au directeur de l'école qui l'avait à nouveau sollicité. Elle a aussi proposé de mobiliser à nouveau la DPSP pour verbaliser les éventuelles infractions.

L'AG a mandaté le secrétaire du CDQ pour écrire à la Maire du 12ème un relevé de ces demandes, avec transmission au Commissariat pour la mise en conformité avec le code de la route la CSPD 12ème ne s'étant pas réunie depuis deux ans.


Yes we camp : suivi par Armelle

Rappel,

La Mairie et la SNCF ont accordé après consultation (avec également préfecture) et jury une concession d'usage d'une partie du périmètre de la future ZAC Bercy Charenton à l'association Yes we camp, compte tenu de la remise à plat du projet qui durera plusieurs années.

Il s'agit des anciens entrepôts Calberson à gauche du Bld Poniatowki en partant de la Porte, et de l'emprise ferroviaire en face (ancien centre hébergement d'urgence dans les wagons).

Les activités devaient démarrer en juillet, mais ont été retardées. (le terrain n'a pas été viabilisé par la SNCF)

 <p>Conseil de quartier Vallée de Fécamp</p>	Relevé de décisions – Assemblée Générale
	<i>Zoom</i>
	17 Septembre 2021

L'association Yes we camp est spécialisée depuis 2013 dans l'occupation de tiers lieux éphémères, comme récemment Lae Grands Voisins à Paris.

La mairie cède l'espace gratuitement, mais Yes we camp doit trouver les financements (600 000 euros/an d'après budget initial) proposer des programmations,...

Armelle a échangé avec des animateurs de Yes we camp : **voir le document de synthèse joint** sur leurs objectifs et type d'activités ; ne pas diffuser ce document.

Ils nous demandent un financement de 19 500euros pour des matériels de jardinage, constructions de bacs,...

Armelle proposera un rencontre et visite sur site pour échanger sur notre participation au projet (merci d'indiquer qui veut suivre ce dossier). Nous avons également pris contact avec le CDQ Bercy à ce sujet.

L'AG a exclu de fournir les financements demandés, alors que nous manquons nous même de matériels et de moyens pour nos propres projets de végétalisation pérennes du quartier.

Par contre, nous pourrions les aider à faire connaître leur programmations, soutenir/participer à certaines activités, mais il faudrait connaître les projets plus précisément.

Il faudra beaucoup d'énergie pour faire déplacer des habitants du quartier dans un lieu assez éloigné et hors de tout passage habituel.

- Communication des Conseil de quartier :

Nous renouvelons nos demandes antérieures, restées sans aucune réponse :


- **Re-création d'une rubrique Conseils de quartier sur le site de la Mairie** , qui a totalement disparu, supprimant l'historique de notre travail et rendant les Conseils de quartier totalement invisibles pour les habitants.(du coup **les compte rendus d'AG sont totalement invisibles**, etc..)

Est-ce un choix délibéré ?

Réponse du Pole Démocratie Locale : Nous travaillons actuellement à une page du site de la Mairie du 12^e consacré aux nouveaux conseils de quartier.

- **matériels de communication** générique (font d'affiches, etc..) nous permettant d'informer et communiquer sur les panneaux.

Réponse du Pole Démocratie Locale : Nous vous proposons de vous adresser à notre nouveau coordinateur des conseils de quartier en charge du quartier Vallée de Fécamp : Alexandre Male alexandre.male@paris.fr

	Relevé de décisions – Assemblée Générale
	<i>Zoom</i>
	17 Septembre 2021

- Point financier

Armelle fait le point de la trésorerie :

Budget de fonctionnement 2021 : reste 2 596 euros sur le budget annuel de 3306 euros, plus 663 euros de report, soit un disponible de 3 258 euros.

Budget d'Investissement : Sur le budget annuel de 8 624 euros, seuls 3 973 euros ont été engagés, plus 14 437 euros de report, soit un disponible de 19 088 euros.

L'AG vote :

- 300 euros de budget pour entretien espaces végétalisés et plantations hiver
- 500 euros utilisables par La Bagagerie, comme chaque année, pour améliorer l'accueil des usagers

- Vote d'un vœu (à lire en Conseil d'arrondissement et que nous communiquerons auprès des habitants) protestant contre la procédure suivie pour le Budget Participatif 2021 et appelant à poursuivre l'instruction des projets rejetés sans aucune explication ni concertation

Rappel (voir CR de précédentes AG) :

Le CDQ VDF avait préparé et déposé 8 projets au BP2021, validés au préalable en AG à l'unanimité.

Un réunion rassemblant élus, nombreux responsables de services techniques et déposants de projet a été organisée en juin, nous présentant les projets retenus par les services, et leur présentation sur le bulletin de vote.

Les 2/3 des projets déposés ont ainsi été éliminés et ne seront pas soumis au vote (7/8 de ceux déposés par le CDQ DVF).

La plupart des projets retenus portent sur des aménagements de bâtiments municipaux ou par-municipaux (dérive déjà dénoncée par les CDQ lors des éditions précédentes, qui atteint ici son paroxysme).

Malgré nos demandes pendant et après la réunion, aucune information sur les motifs de refus n'a été fournie.

Nos propositions constructives de concertation complémentaire sont restées sans réponse.


Après discussions entre nous, nous avons décidé de protester avec solennité et vigueur contre cette procédure OPAQUE (s'agissant d'importants budget publics !) et totalement TECHNOCRATIQUE, MEPRISANT notre travail bénévole.

C'est une totale dénaturation du Budget Participatif, auquel nous sommes très attachés, et des engagement répétés des élu.e. pour la démocratie participative.

L'AG a voté le Voeu suivant, pour lecture en Conseil d'arrondissement. C'est une démarche grave et exceptionnelle.

Le Conseil de quartier Vallée de Fécamp réuni en AG le 8 septembre 2021 a voté le Voeu suivant à présenter en Conseil d'arrondissement.

Notre Conseil de quartier a, cette année encore, participé activement à la préparation du Budget Participatif (instruction des propositions, rédaction, vote en AG, information des habitants).

 <p>Conseil de quartier Vallée de Fécamp</p>	Relevé de décisions – Assemblée Générale
	Zoom
	17 Septembre 2021

7 des 8 projets déposés ont été rejetés par les services techniques de la Mairie, comme les 2/3 des projets déposés dans l'arrondissement.

Aucun motif n'a été fourni, aucun échange n'a été possible sur les rejets, malgré nos demandes répétées.

La quasi totalité des projets qui seront soumis au vote concernent des aménagements de locaux municipaux.

Cette procédure totalement opaque et technocratique, qui engage pourtant d'importants budgets publics, contredit totalement les objectifs du budget participatif, auquel notre Conseil de quartier est particulièrement attaché, et les engagements de la Mairie en faveur de la démocratie participative.

Nous demandons que les projets rejetés soient réellement instruits, en concertation avec les déposants, les habitant.e.s et les Conseils de quartier.

- Approbation d'un courrier de soutien à le Maire à la suite de l'agression dont elle vient d'être victime.

Vous avez sans doute été informé par les médias de l'agression dont a été victime la Maire du 12eme (altercation violente avec automobiliste en infraction).

Outre sa dimension humaine, cet incident est révélateur d'un climat d'intolérance et de violence que notre Conseil de quartier a déjà dénoncé, et qu'il essaie de combattre, à son très modeste niveau (signalement des "points chauds", propositions d'aménagement voirie, végétalisation entre voisins,..). Comme certains d'entre vous le savent, j'ai été moi-même physiquement menacé en tant que secrétaire de notre CDQ)

Il est donc légitime de nous manifester à ce sujet. Proposition :

"Madame la Maire,


Les conseillères et conseillers de quartier Vallée de Fécamp souhaitent manifester leur soutien après l'agression dont vous avez été victime.

Cette manifestation inacceptable de violence s'inscrit malheureusement dans un climat d'intolérance et de violence dans l'espace public, que nous essayons de combattre à notre modeste niveau (signalement des "points chauds", propositions d'aménagement et signalisation voirie, végétalisation entre voisins,..).

Nous demeurons donc à vos côtés pour toute initiative concrète favorisant la tolérance entre usagers de l'espace public et la tolérance démocratique dans nos quartiers.

Avec nos voeu de rétablissement

Le CDQ VDR

 <p>Conseil de quartier Vallée de Fécamp</p>	Relevé de décisions – Assemblée Générale
	<i>Zoom</i>
	17 Septembre 2021

Prochains rendez-vous

Samedi 11 septembre : Forum des Associations

Samedi 18 septembre : vide grenier Tourneux Fécamp

Dimanche 19 septembre 10h30 : aménagements (construction du coffre à outils) et plantations d'hiver sur les espaces végétalisés du quartier.

Mercredi 23 septembre AG en présentiel avec Maire du 12eme et adjoint.e.s : horaire et format à préciser par la Mairie

A définir :

visite site Yes we camp (indiquez à Armelle si vous souhaitez participer)